

L'Europe, un plus pour l'Ile-de-France

L'Ile-de-France a reçu près de 685 millions d'euros de financement pour la période 2007-2013.

Ces fonds ont permis la réalisation de nombreux projets pour le développement économique et l'aménagement du territoire.

Paris Le Centre Francilien de l'innovation et Groupement des jeunes créateurs Franciliens

Seine-et-Marne Le projet Bâtir-Éco pour 3 millions d'€

Yvelines Le projet Seine-Aval pour 12 millions d'€

Essonne Les trois grands projets urbains pour la communauté d'agglomération des Lacs d'Essone pour 8 millions d'€

Hauts-de-Seine L'Ecole pour l'insertion par la création d'entreprise

Seine-Saint-Denis Le Projet Communauté d'agglomération de Plaine Commune pour 12 millions d'€

Val-de-Marne L'Université Paris VI Pierre et Marie Curie pour 830 000 €

Val d'Oise Le développement du Pôle mécatronique d'Argenteuil pour 7,8 millions d'€

Faire de l'Ile-de-France, la région capitale de l'Europe

Pour un modèle de développement urbain durable et compétitif

L'Ile-de-France est en France la région la plus urbanisée et celle qui présente la plus grande diversité sociale. Les fonds de cohésion dont elle bénéficiera de 2014 à 2020 augmenteront de 40%.

Nous nous engageons à :

- Développer un habitat durable et de qualité qui répondent aux critères d'éco-construction qui allient autonomie énergétique, architecture verte, gestion durable de l'eau en respectant la mixité sociale.
- Favoriser l'aménagement d'un cadre de vie quotidien plus vert :
 - ▶ Pérenniser les espaces naturels situés en limite de l'agglomération en finançant le développement de la ceinture verte d'Ile-de-France
 - ▶ Poursuivre l'aménagement des Berges de la Seine, de la Marne et du canal de l'Ourcq
- Développer les transports propres :
 - ▶ Augmenter le parc automobile électrique et les bus électriques silencieux en s'appuyant sur la réglementation européenne
 - ▶ S'appuyer sur l'Agenda urbain européen qui propose d'aider les pouvoirs publics à développer les transports urbains plus simples, plus écologiques et mieux organisés
 - ▶ S'appuyer sur les pôles franciliens tels que le Pôle Confluence-Seine Aval et ses industries sur l'éco-mobilité

Pour une immigration contrôlée

L'Ile-de-France est la première région d'accueil des étrangers, et notamment des clandestins. C'est aussi celle où vivent de nombreuses populations de Roms. Elle est donc la première concernée par la protection des frontières, en particulier en révisant radicalement les accords de Schengen. Le nouveau Schengen qui établira de nouvelles règles européennes devra éventuellement être réduit aux pays qui acceptent les nouvelles contraintes. L'Union européenne ne devra ni s'élargir indéfiniment ni s'ouvrir à tous vents.

Nous nous engageons à :

- Nous opposer à tout nouvel élargissement européen
- Refuser l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne
- Refuser l'immigration subie, réduire le regroupement familial et organiser une immigration choisie
- Exclure de Schengen les pays qui ont des frontières passives
- S'opposer à l'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie dans Schengen
- Expulser dans leur pays, hors Schengen, les délinquants récidivistes et les criminels

Pour une Europe qui protège l'emploi en Ile-de-France

L'Ile-de-France est le premier bassin d'emploi du pays avec près de 850 000 entreprises implantées, mais nombreuses sont celles à avoir souffert de la crise. Agir au niveau européen pour préserver l'emploi, c'est possible, et c'est notre priorité.

Nous nous engageons à :

- Réserver aux PME dans toute l'Europe une partie des appels d'offre pour les marchés publics
- Alléger les démarches administratives pour les PME et TPE pour un accès plus facile aux fonds européens
- Promouvoir le programme COSME, qui renforce la compétitivité de nos entreprises et améliore l'accès aux financements grâce à un fonds de 2 milliards d'euros pour 2014-2020
- Donner la priorité à l'emploi des jeunes et à l'accès aux fonds européens pour les départements dont le taux de chômage des jeunes est le plus fort
- Faire profiter davantage de Franciliens du programme Erasmus qui a été étendu aux apprentis et aux jeunes entrepreneurs, avec un financement augmenté de 40%
- Favoriser la mobilité des professionnels grâce à la simplification de la reconnaissance des qualifications professionnelles en Europe

Le bassin de recherche Francilien : un modèle d'excellence en Europe

L'Ile-de-France est la première région d'Europe pour ses capacités et ses dépenses en Recherche et Développement. Elle accueille 75% des moyens de recherche français. Face aux grands défis du 21^e siècle, les chercheurs de notre région doivent être soutenus pour que l'Ile-de-France conserve son rôle moteur dans la recherche et l'innovation.

- Faciliter l'accès aux financements européens dont ont besoin les chercheurs alors que la France les sous-utilise aujourd'hui
- Développer la recherche sur l'écocroissance grâce au plan d'action européen « Europe 2020 »
- Innover dans les grands chantiers de la recherche : le développement aéronautique et spatial, l'éco-construction, les nanotechnologies, les biotechnologies, la lutte contre les maladies rares

Pour défendre la spécificité de l'agriculture Francilienne

L'agriculture fait partie intégrante de l'Ile-de-France. 48% du territoire de notre région sont occupés par les activités agricoles et 24% par la forêt. La surface agricole utile représente 569 000 hectares, dont plus de 80% sont dédiés à la culture de céréales et d'oléoprotéagineux. Les exploitations franciliennes produisent à elles seules 16% de la farine et 8,2% du blé français. Néanmoins, l'agriculture francilienne souffre : plus de 2 000 hectares de terres agricoles sont transformés chaque année en espace urbains, les Franciliens doivent désormais importer plus de 90% de leur alimentation, et l'emploi agricole a baissé de 24% en 10 ans dans la région.

L'Ile-de-France est riche de deux types d'agriculture : de grandes exploitations, force de frappe de nos exportations agricoles, et des productions maraichères, légumières, horticoles ainsi que d'élevage, qui approvisionnent la plus grande région de France. Nous devons protéger et développer l'une et l'autre. Nous voulons à la fois adapter l'agriculture européenne aux défis planétaires du XXI^e siècle, et être exemplaires dans le respect des exigences alimentaires de qualité et d'authenticité des consommateurs d'aujourd'hui.

Nous nous engageons à :

- Simplifier le fonctionnement de la PAC en luttant contre la multiplication des procédures nationales, régionales et locales. Les « bonnets rouges » ont rappelé que l'administration française impose à ses agriculteurs des formalités et des normes nationales qui les pénalisent contre leurs concurrents européens

- Instaurer un véritable mécanisme européen d'assurance économique, en s'inspirant de la dernière loi agricole américaine, pour protéger les exploitants des risques sanitaires, climatiques et économiques inhérents à l'agriculture
- Combattre la concurrence déloyale, qu'elle vienne des Etats-membres européens (normes de production), des handicaps que nous inflige la propre réglementation française, ou des pratiques de nos autres partenaires commerciaux (renforcement des barrières non-tarifaires aux importations)
- Contrôler les négociations agricoles dans le cadre du traité transatlantique en défendant nos standards (sanitaires, phytosanitaires et environnementaux), et nos préférences collectives (contrôle strict des OGM)
- Développer les circuits courts et l'agriculture biologique pour favoriser une consommation responsable et de proximité en Ile-de-France

+ d'infos
sur
umpidf2014.eu

L'Europe, un plus pour l'Ile-de-France